



A CHAMONIX, RESIDER ou TRAVAILLER : C'EST STATIONNER !

La commune a décidé de mettre à disposition **des résidents et des travailleurs qui ont besoin de stationner à Chamonix**⁽¹⁾ **trois parkings** qui vont leur être plus particulièrement dédiés : **Fond des Gires** et **Corzolet**, à l'entrée Nord, **Courmayeur**, à l'entrée Sud.

Ces 3 parkings qui offrent **près de 300 places** sont clos (barrières automatiques) **à partir du 15 décembre 2015** afin d'en supprimer les véhicules « ventouses » et de libérer des places de stationnement **gratuites 11 heures par tranche de 24 heures**⁽²⁾. Les entrées et sorties sont possibles dans la limite des 11 heures.

Attention : pour que la barrière se lève, il vous faut une carte ViaCham' sur laquelle l'accès à ces parkings a été chargé. Intéressé(e) ?

Voir la marche à suivre au verso.



chamonix
MONT - BLANC

⁽¹⁾ Cette offre s'adresse aussi aux travailleurs pendulaires (résidents en dehors de la Vallée) et aux saisonniers.

⁽²⁾ La gratuité s'applique si le véhicule sort du parking avant que les 11 heures soient complètement écoulées.



A CHAMONIX, RESIDER ou TRAVAILLER C'EST STATIONNER !

Voici ce qu'il faut faire pour stationner gratuitement 11 heures (par tranche de 24h) à partir du 15 décembre 2015 sur les parkings de **Courmayeur**, du **Corzolet** et du **Fond des Gires** :

1. Disposer d'une carte ViaCham' en cours de validité

Vous n'avez pas de carte ViaCham' ? Rendez vous en Mairie avec une pièce d'identité et une photo d'identité. Vous pourrez la récupérer sous deux à trois jours ouvrables moyennant le paiement du tarif en vigueur. Vous êtes saisonnier ou travailleur pendulaire⁽³⁾ ? Apportez votre contrat de travail, il permettra d'établir une carte ViaCham' spéciale.

2. Récupérer votre carte d'accès par véhicule auprès de Chamonix Parc Auto

Présentez-vous aux bureaux de Chamonix Parc Auto (parking d'Entrèves) avec votre carte ViaCham' valide + la carte grise du véhicule. Le droit au stationnement sur ces trois parkings sera chargé immédiatement sur une carte ViaCham' affectée à votre véhicule.

A noter :
arrêts BUS et MULET
à proximité de tous les parkings
(1 mulet toutes les 10 minutes
en haute saison et toutes
les 15 minutes en basse saison)

CHAMONIX PARC AUTO

275, promenade Marie Paradis
74400 Chamonix Mont-Blanc
Tél. 04 50 53 65 71
Horaires : 8h-21h

Infos, plan des parkings :

www.chamonix.fr / transports / stationnement

(3) Personne ne résidant pas dans l'une des 4 communes de la Vallée mais y travaillant.